



Bulletin numéro 2
Octobre 2014

Le bulletin de Marquillies

Edito

L'école au cœur des communes.

Chaque rentrée scolaire s'accompagne de nouveautés à l'école Jacques Prévert, la rentrée 2014 n'aura pas dérogé à l'habitude. Trois nouvelles enseignantes se sont installées aux côtés de leurs collègues pour s'occuper des 200 enfants répartis dans les 8 classes. Mais la grande nouveauté cette année évidemment a été la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, les élèves ont classe tous les matins du lundi au vendredi, et le temps de l'après-midi est aménagé, fin des cours à 16h les lundi et jeudi et à 15h30 les mardi et vendredi avec toute une série d'activités encadrées proposées aux élèves, l'ensemble vous en sera détaillé dans la suite de ce bulletin. La municipalité a opté pour la gratuité, le financement étant assuré sur les ressources propres et une compensation partielle de la part de la CAF.

Soulignons ici l'énorme travail fourni par la commission en charge du dossier et saluons l'implication particulièrement forte de Brigitte Merveille adjointe, de Céline Lejosne conseillère déléguée et de Laurence Garin conseillère.

Aurélie De Rouck et Marie Dominique Leclercq secrétaires administratives ont elles aussi fortement contribué à la mise en place de ce projet. C'est ce travail conséquent et minutieux qui a permis à ces activités périscolaires de démarrer dans les meilleures conditions.

Profitons de ce bulletin pour rappeler que dans notre pays un quart des dépenses d'éducation est assuré par les collectivités, soit un total de 140 milliards d'euros en 2012 par exemple. Cela dit, cette expérience dont chacun espère bien sûr qu'elle aura des effets bénéfiques pour nos enfants, a confirmé les craintes exprimées par les élus: un coût non négligeable, une organisation très complexe à mettre en place et le risque réel d'inégalités renforcées entre les territoires compte tenu des grandes disparités de moyens financiers et humains disponibles dans les communes pour proposer des activités de qualité. Il conviendra de ce point de vue de procéder à une évaluation objective avec les enseignants, les parents, les élèves eux-mêmes et les élus au terme de la première année.

La municipalité s'est engagée résolument dans la mise en place des nouveaux rythmes, c'est la marque de la place centrale de l'école dans nos communes et dans la République.

Eric Bocquet

Sénateur-Maire.



Dans ce numéro

Edito	1
NAP	2
Les réalisations.....	3
La Ducasse.....	4
Tribune.....	4
Décès Rémi Fenart.....	5
Fête de la musique.....	5
Visites Sénat.....	5
Délibération.....	6



MARQUILLIES



EN RYTHMES



La rentrée scolaire et les nouveaux rythmes

Après une année de consultations, de rencontres, des réunions de commissions, les NAP ont débuté avec la rentrée scolaire le 5 septembre.

Le but initial de la réforme était d'alléger la journée de travail de nos petites têtes blondes.

Les journées scolaires s'arrêtent donc à 16h les lundis et jeudis, une garderie d'une demi heure vient compléter la journée.

Les deux autres journées du mardi et du vendredi la journée scolaire s'arrête à 15h30. L'heure restante est consacrée aux NAP : nouvelles activités périscolaires

L'organisation : 5 cycles de 7 semaines entre chaque période de vacances.

Au terme d'entretiens individuels, démarrés depuis plus d'un an, ce sont 14 intervenants qui ont été retenus, des enseignants de l'école J Prévert, des en-

seignants extérieurs, des membres d'associations et des parents d'élèves. A cela s'ajoutent 6 membres du personnel communal participant déjà aux activités de l'école en aide maternelle.

Sur 200 enfants inscrits dans notre école 164 participants aux NAP.

Les activités sont très diverses: théâtre, échecs, course, atelier culinaire, arts plastiques, cirque, lecture, éveil corporel, musique, gymnastique, jardinage, mots fléchés, théâtre en anglais, jeux de société, activités scientifiques.

Tout ceci représente un coût qui est de 34 000 € pour l'année scolaire hors fond d'amorçage versé par l'état. Cette somme est le total de toutes les charges comprenant les intervenants, le matériel et le personnel.

Les activités sont gratuites, prises en charge par la municipalité, pour toutes les familles.

Les intervenants NAP

- ◆ Aurélie Billaut : théâtre
- ◆ Ecole française d'échecs (2 pers.)
- ◆ Laurence Garin : biologie, course
- ◆ Philippe Lehericey : référent, jeux
- ◆ Isabelle Limousin : jeux éducatifs
- ◆ Pierre Morel : théâtre anglais mots fléchés
- ◆ Catherine Plahiers : référente, jeux

Toutes les personnes nommées ci-dessus sont des enseignant(e)s

Toutes les personnes nommées ci-après sont des intervenant(e)s extérieurs.

- ◆ Ingrid Hayart : atelier culinaire
- ◆ Véronique Labaere : arts plastiques
- ◆ Dominique Merlier : cirque
- ◆ Catherine Papeghin : lecture
- ◆ Armand Snykerque : musique
- ◆ Célia Guibert : éveil corporel

Le personnel communal est impliqué dans ces nouvelles activités périscolaires.

- ◆ 6 personnes interviennent :

- 4 le mardi en maternelles et 2 en élémentaire.
- 3 le vendredi en maternelles et en élémentaire.

Viendront compléter les effectifs en début d'année 2015

- ◆ Cyriane Huchette : découverte du monde vivant, découverte du jardinage
- ◆ Michel André Weughe : gymnastique



Les réalisations communales, les projets

◆ Côté finances

Un point de la situation financière a été présenté lors du Conseil Municipal du 19 septembre et montre que nous sommes totalement en phase avec le plan de marche annuel tant au niveau des dépenses que des recettes.

Nous sommes aux 3/4 de l'année et les recettes et dépenses se montent respectivement à 67 % et à 57 %.

◆ Côté travaux

Des travaux de réfection ou de réparation ont été effectués durant cette période estivale citons notamment :

- le rejointoiement du mur de l'école côté salle communale.
- le remplacement total du grillage du court de tennis par une clôture grillagée identique à celle du terrain de football ainsi que la pose de clôture le long de la salle Mandela. Réparation du filet de tennis.

Les prochains travaux concerneront :

- le remplacement total de la toiture des classes maternelles aux vacances de la Toussaint.
- la démolition des urinoirs de l'église.
- la sécurisation de l'intersection rue du Chemin Neuf et rue Léon Bocquet ainsi que la réfection du trottoir face au rond point de l'église côté rue du Faulx.

◆ Côté Enfance-Jeunesse-Social

Le travail n'a pas manqué à cette commission durant ces quelques derniers mois

- organisation et suivi du centre d'accueil qui a enregistré un excellent retour de satisfactions. Nous reconduisons notre confiance à l'UFCV pour l'organisation des vacances de Toussaint.
- mise en place et suivi des NAP.
- préparation de la classe de neige 2015.

◆ Côté Culture et animations

Là aussi un planning très chargé durant ces derniers mois :

- la fête de la musique rue de la Gare.
- le 14 juillet : retransmission de la coupe du monde (déjà organisée lors de la rencontre France / Allemagne du 4 juillet) et soirée festive.
- le voyage à la Panne le 20 juillet.
- la ducasse : les courses diverses dont celle des cochons, la tombola.
- les journées du patrimoine des 20&21 septembre : atelier enfant.

Et encore beaucoup de choses à venir :

- le repas des aînés, un après midi théâtre, les cours de secourisme, le marché de Noël, la distribution des colis de Noël, le concert de Noël.

◆ Côté environnement

Là vous n'avez pas pu passer à côté de l'aménagement du rond point de l'église qui est aujourd'hui totalement achevé.

Les prochains travaux concerneront le fleurissement, pour le printemps, des espaces verts du village par la plantation de quelque 2500 bulbes.

◆ Côté Communication

Comme vous avez pu le constater le site 'www.marquillies.com' vient de disparaître pour devenir 'www.marquillies.fr' site opérationnel depuis le mois de mai et qui accueille chaque mois près de 1000 visites.

Un nouveau service viendra enrichir les moyens déjà mis en place (site, affiches, tracts, bulletin). Ce service d'information très moderne s'appuiera essentiellement sur le smartphone et sa géolocalisation. L'information sur les manifestations dans la commune vous parviendra directement sur votre smartphone. Cette information qui se fera en fonction de vos déplacements dans la région, sera personnalisable et gratuite. Plus de précisions en fin d'année.



Le rond point de l'église



Le grillage du terrain de tennis



Fête de la musique



Voyage à la Panne



Ducasse : course de cochons



Journées du patrimoine

La Ducasse sous le soleil



Cette année le soleil était de la partie pour la ducasse annuelle du village et ce fut bien agréable.

Samedi après-midi, s'est déroulée ce qui est devenu maintenant traditionnel : la course de rollers ouverte, rappelons-le, à tous. Grâce au concours de la Ste Geneviève, cette épreuve s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur : 42 participants s'étaient inscrits, le plus jeune, le petit Owen Cadez sur son vélo encouragé par sa maman qui faisait le circuit à pied et qui a juste eu le temps de reprendre des forces avant de participer à la course de garçons de café. Les coureurs répartis en 3 catégories (moins de 8 ans / 8-12 ans et plus de 12 ans) ont tous été récompensés à l'arrivée.

Ensuite ce fut la course de garçons de café avec 9 participants, dont 2 mamans...

Messieurs vous ne pouvez que mieux faire l'an prochain. Pour une première, le parcours démarrait du Tropical pour emprunter le Chemin Neuf, rue Javouhey, rue du Touquet et retour rue Léon Bocquet. L'an prochain nous pourrons faire plus long. Là encore chacun fut récompensé par un lot 'surprise' puisque l'on pouvait découvrir des tickets de manège, stylos, crayons, T.Shirts, jeux de cartes, repas au Coq Gaulois ou au Tropical... et même des places de foot !

Pendant ce temps, un concours de pétanque était organisé à la gare. Un feu d'artifice clôtura la journée.

Dimanche, la braderie battait son plein avec une centaine d'exposants. Merci à tous ceux qui se sont levés tôt un dimanche non seulement pour vendre, mais aussi pour accueillir les exposants.

Lundi, on peut le dire, c'est le point fort de ces 4 jours ! La course de cochons tant attendue par jeunes et moins jeunes. Les paris vont bon train, les petits cochons sont stressés mais au final ce sont eux qui décident et cette année, ils nous ont fait un 2-4-6 !

Mardi, la tombola organisée par la municipalité avec le concours des forains, des commerçants locaux ou extérieurs et aussi des associations comme la pétanque de Wicres, attire du monde. Cette année encore les lots étaient nombreux et de belle valeur.

Faim ou soif : Le Tropical et le Coq Gaulois, Le Coq Gaulois et le Tropical (comme vous voulez) faisaient couler la bière à flot et proposaient fondante carbonade ou délicieuses moules-frites.

Vous avez passé votre tour ? Tant pis il vous faudra attendre l'an prochain.

Tribune démocratique

Groupe 'Marquillies autrement' - Bonne retraite ...

C'est avec deux mois de retard que nous formulons nos vœux de bonnes et longues retraites aux deux enseignants ayant quitté l'école communale en juin dernier.

Malgré une invitation à l'ensemble des conseillers municipaux, nous n'avons étonnamment pas été destinataires de celle-ci, et n'avons donc pu assister à la manifestation conviviale en leur honneur ! Espérons que cet oubli restera isolé et qu'à l'avenir nous puissions bénéficier du même degré d'information que nos collègues de la majorité municipale.

Marie-Odile GARIN, Didier DAMIDE

Groupe 'Vivons notre Village' - Un nouvel espoir l'école !

Les conseillers de Vivons notre Village ont toujours marqué leur attachement à l'école publique de la commune. Encore faut-il que l'enseignement qui y est accompli se déroule dans des locaux adaptés. Des travaux devraient s'engager d'abord sur la toiture des maternelles. Viendra ensuite la promesse de Vivons notre Village de finaliser le chantier de l'école en proposant de nouveaux locaux neufs à la place des préfabriqués vétustes de la cour d'école. Si l'équipe majoritaire n'a pour l'instant joué que sur l'effet d'annonce sans délibérer, nous entendons lui faire respecter cet engagement qu'elle a affiché sur son site dernièrement.

Petit bémol démocratique, aucune date n'est pour l'instant prévue par la municipalité pour organiser les assises municipales, sous prétexte que les élections de 2014 ont déjà permis de prendre le pouls de la population. Les habitants n'ont-ils droit à la parole qu'une fois par an ?

Décès de Rémi Fenart ancien Maire

Nous avons appris le mercredi 10 septembre le décès de Monsieur Rémi FENART qui fut maire de Marquillies pendant trois mandats de 1977 à 1995.

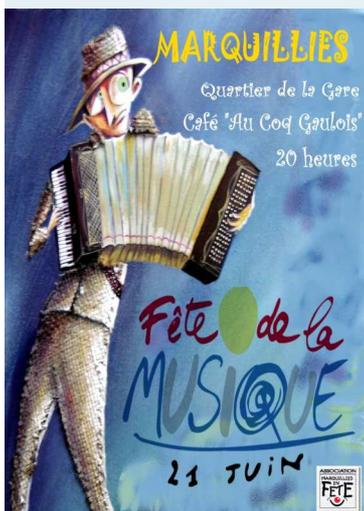
Mr Fenart était entré au Conseil Municipal en 1965, élu avec Monsieur François Flouquet, le maire de l'époque, durant 2 mandats. Rémi Fenart siégea également comme conseiller communautaire au sein de la Communauté Urbaine de Lille de 1983 à 1995. Il était une figure connue de Marquillies, de par la profession qu'il exerçait comme charron avec son père d'abord, puis comme gérant du garage et de la station service de la rue de l'Arbre de Paradis aujourd'hui gérée par son fils. En retraite professionnelle depuis une vingtaine d'années, Rémi Fenart continuera à participer aux activités de l'Harmonie Municipale jusqu'à ce que son état de santé ne lui permette plus de pratiquer sa passion de la musique.

Un hommage public lui fut rendu à l'ouverture de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 19 septembre à 19h en mairie.



Ci-dessus Monsieur Fenart lors de la remise officielle d'une plaquette à la Communauté Urbaine des mains de Pierre Mauroy, Président, en 1995.

Ci-contre Le Conseil Municipal sous le mandat de François Flouquet (au centre premier rang) où Rémi Fenart (2ème rang 5ème en partant de la gauche) était alors Conseiller



Fête de la musique du 21 juin

C'est partout en France alors pourquoi pas à Marquillies ?

L'idée était lancée, il n'y avait plus qu'à.

Ce fut donc une animation de quartier à laquelle tout le village était invité.

Pour une première c'est le quartier de la gare qui a été choisi. La rue Jean Jaurès interdite de circulation des tables et des chaises furent installées devant le café « Le Coq Gaulois » appelé aussi chez "Berna".

Stromae et le groupe Daft Punk n'étant pas libres ce soir là, nous avons choisi un groupe de 2 musiciens du cru, donc d'un village voisin.

Une cinquantaine de personnes sont venues partager ce moment convivial et chaleureux autour de la musique, et le temps était aussi de la partie.

Que demander de plus ?



Visites du Sénat

La Municipalité va organiser des visites du Sénat, celles-ci se dérouleront en plusieurs temps, en effet les groupes reçus ne peuvent excéder 40 personnes. Une première visite aura lieu le mardi 21 Octobre prochain.

Nous informerons la population des visites à suivre dès que possible.

**COMMUNE DE
MARQUILLIES**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République Française

Séance du 19 septembre 2014

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
19	19	16 + 2 proc

L'an DEUX MIL QUATORZE

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence

de Monsieur Eric BOCQUET, Sénateur - Maire

Date de la Convocation

11 septembre 2014

Date d’Affichage

11 septembre 2014

Objet de la Délibération

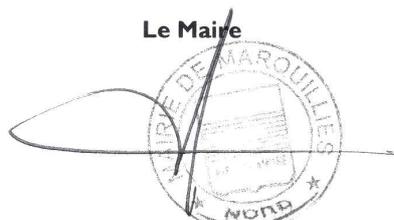
**MOTION DE SOUTIEN À
L’ACTION DE L’AMF POUR
ALERTER
SOLENNELLEMENT LES
POUVOIRS PUBLICS SUR
LES CONSÉQUENCES DE
LA BAISSSE MASSIVE DES
DOTATIONS DE L’ETAT**

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification
du

Le Maire



Signature et Cachet

Présents : Tous les conseillers en exercice à l'exception de M. TANCRÉ
procuration à M. BOCQUET, Mme WICQUART procuration à Mme
MORTREUX, M. KOUEKAM excusé sans procuration.

Secrétaire (s) de séance : M. HALLAF

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer : de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017, soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36 000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune de Marquillies rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société : elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ; elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ; enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la commune de Marquillies estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

C'est pour toutes ces raisons que la commune de Marquillies soutient les demandes de l'AMF : réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat ; arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense ; réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.